

Commission : Sommet UE – candidats à l'adhésion

Problématiques : Quelle place peut-on donner aux pays officiellement candidats à intégrer l'UE et quelle stratégie d'élargissement mener à l'horizon 2050 ?

Auteur : Luxembourg

Le Luxembourg est un petit pays situé entre la Belgique, l'Allemagne et la France ; il compte actuellement près de 650 000 habitants, soit presque 100 fois moins que la France. De nos jours, le gouvernement du Luxembourg est dirigé par Xavier Bettel (membre du Parti Démocratique), qui est à ce poste depuis 2013. Il s'agit d'un gouvernement qui soutient notamment le libéralisme et le socialisme, et qui est aussi extrêmement centré sur le développement durable. Nous sommes très attachés à nos citoyens, et ne cherchons évidemment qu'à promouvoir leur bien-être et leur prospérité. Pour cela, nous avons mis en place de nombreuses politiques qui se concentrent surtout sur l'amélioration de la qualité des luxembourgeois.

Même si le Luxembourg n'est pas un pays avec un territoire extensif, il a tout de même une forte présence internationale, étant donné qu'il s'agit après tout d'un des pays fondateurs de l'Union Européenne (il fait partie de l'accord BENELUX). Il appartient aussi à l'OTAN et à l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). De plus, notre stabilité économique et politique et notre système fiscal favorable nous accordent une forte crédibilité.

Quand on évalue l'importance que le Luxembourg a eu dans la création de l'Union Européenne, il paraît évident de considérer son opinion par rapport à l'adhésion de pays candidats.

Cette incorporation de nouveaux pays peut avoir des inconvénients qui découragent certains pays membres. On parle ici de problèmes d'argent notamment. Intégrer un pays peut signifier un déséquilibre des marchés, les pays candidats pourraient ne pas avoir les capacités pour satisfaire les demandes économiques des membres existants. Il se peut aussi que les pays connaissent des restrictions budgétaires, comme quoi ils ne seraient pas capables de fournir de l'aide à leurs propres citoyens. Néanmoins, tous ces enjeux sont considérés par les pays membres avant de choisir d'intégrer un nouveau pays, il y a bien évidemment des règles au sein de l'UE que ces pays doivent respecter.

Toutefois, cela ne représente pas un vrai inconvénient pour le Luxembourg. Si un nouveau pays venait à s'intégrer dans l'UE, le Luxembourg pourrait d'autant plus promouvoir la qualité de vie des citoyens. Ils auront accès à un marché plus vaste et plus diversifié, et pourront ainsi accroître leurs exportations. Notre pays considère aussi que l'adhésion d'un nouveau pays contribuera à diminuer les obstacles aux échanges, réduisant ainsi le coût de produits et de services. Finalement, nous considérons aussi que l'intégration de nouveaux pays peut renforcer la stabilité continentale et la prospérité économique de l'Europe. De plus, si un autre pays venait à adhérer à l'UE, celle-ci pourrait gagner un peu d'importance et une voix plus forte dans le monde.

Afin d'encourager les pays candidats et de faciliter leur l'adhésion, le Luxembourg a mis en place quelques initiatives. Premièrement, nous proposons une aide financière aux nouveaux pays pour qu'ils soient préparés au processus de d'adhésion. Ainsi, par le biais des subventions pour des projets d'infrastructure ou des réformes institutionnelles, nous contribuons à la création d'une plus forte coopération économique. Dans un deuxième temps, nous avons aussi créé des programmes au sein de l'UE qui ont pour but de soutenir l'accès des nouveaux pays. Entre autres, on retrouve le "Fond Social Européen" et le "Programme Européen pour l'Emploi et l'Innovation Sociale". Puis, le Luxembourg a participé activement dans l'élaboration du cadre juridique européen, afin d'accueillir et intégrer les possibles candidats; de plus, il a organisé des activités et séminaires qui aident les nouveaux pays à mieux comprendre le fonctionnement et les règles au sein de l'UE. Finalement, notre pays a encouragé les pays candidats en leur proportionnant des aides pour qu'ils puissent s'adapter aux exigences de l'Union Européenne, en matière de droits de l'Homme, dans la lutte contre la corruption ou encore pour qu'ils pratiquent un commerce équitable.

Le Luxembourg est donc prêt à défendre la place des pays candidats à l'adhésion, et a déjà mis en place

de nombreuses solutions afin de faciliter ce processus. En plus, en tant que membre fondateur de l'Union Européenne, et étant donné qu'il accueille de nombreuses institutions européennes (la Cour de Justice Européenne ou la Banque d'Investissements entre autres), il veille à une coopération européenne plus importante, et à une intégration de nouveaux pays. Notre pays considère que la place que l'on peut donner aux pays officiellement candidats, doit être considérable.